

Réf: Dossier 447778

Avis de constitution

SOCIETE « SKZ CONSTRUCTION METALLIQUE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI PORT-BOUET 2, Lot 212,
Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/09/2025, et enregistrés le 24/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SKZ CONSTRUCTION METALLIQUE

»

Objet : TOUS TRAVAUX DE SOUDURE ET DE FERRONNERIE, CONSTRUCTION METALLIQUE, PRESTATIONS DIVERSES.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI PORT-BOUET 2, Lot 212, Ilot 28

Dirigeant(s) M SOUMAHORO ZAKARIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11284 du 07/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68832/GTCA/RC/2025 du 07/11/2025

